PROJET ASSOCIATIF

DU CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Centre d'animation en Pays de logne

JUIN 2022

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

02 40 05 92 31 | 8 rue sainte Radegonde - 44650 Corcoué-sur-Logne

SOMMAIRE

p. 02 Préambule

03 L'histoire du CPIE

04 La vision

05 Les valeurs

06 Les missions

07 Le projet stratégique

08 Le territoire

09 Les publics et partenaires

10 La gouvernance et le management

11 Le label CPIE

1. Préambule

L'association Centre d'Animation en Pays de Logne est née en 1978 de la volonté de faire vivre le territoire de proximité. Après 44 ans d'histoire, de nombreuses activités et une forte évolution de nos métiers, nous avons engagé l'actualisation du projet associatif.

Ce projet a été rédigé de façon collaborative avec l'ensemble des salariés et des administrateurs grâce à un pilotage du groupe stratégie.

Il a pour ambition d'inscrire la vision et les valeurs du CPIE, nos objectifs poursuivis et notre façon de travailler en interne mais aussi avec nos partenaires.

Ce document est fait pour tous : bénévoles, salariés, partenaires, grand-public, etc.

2. L'histoire du CPIE

1978

Création de l'association

Animations tout public autour de l'artisanat et des actions culturelles
Tissage, photos, sérigraphie, sculpture, peinture sur soie...

Animations culturelles
Fête artisanale, fête du cirque, fête de l'invention, OFNI (Objets flottants non identifiés), cinéma au village, rallye, festival de musique, théâtre et lumières en Vallée de Logne...

Aménagements et entretiens

- Bâti/locaux : Point Accueil Jeunes, restauration du lavoir et de la véranda, des locaux du diocèses (bureaux)...
- Espaces naturels : création de sentiers pédestres, chantier de restauration de rivières, formations BEPA Aménagement, et entretien de l'espaces rural...

1980

Premiers emplois salariés
dès la fin des années 80

1990

- **Chantier collectif d'insertion**
- Création de l'entreprise **Bocage Environnement** pour l'entretien d'espaces naturels

Animations Enfance-Jeunesse
Camps ado été, périscolaire, Contrat Educatif Local, Contrat animation jeunes, chantiers collectifs, chantiers internationaux...

2000

Création de la Maison de l'Eau et des Paysages comme outil pédagogique et d'animation.

7 JUILLET 2006
LABEL CPIE Logne et Grand-Lieu et montée en puissance des actions et projets environnementaux

2010

Environnement :

- Sensibilisation grand public
- Education
- Accompagnement des collectivités

- **Restructuration vers les activités environnement.**
- **Nouveaux locaux**

2020

2022

3. La vision

Entre l'urgence climatique décrite dans les derniers rapports du GIEC (déclinés depuis peu par le GIEC Régional Pays de la Loire), l'évocation d'une 6ème extinction de masse, et la pression exercée par l'Homme sur les ressources naturelles et la biodiversité, les enjeux actuels sont cruciaux.

Tant d'éléments alarmistes entraînent une **prise de conscience grandissante et progressive** de ces enjeux par les populations, en particulier chez les jeunes (étudiants, jeunes actifs, jeunes parents).

Les préoccupations environnementales semblent se répandre et répondre à un sujet d'actualité permanente. L'offre « zéro déchet » augmente, le manger bio, local, sain, remporte de plus en plus de succès, le réemploi se développe...

En 2020, le monde a connu une crise sanitaire majeure. La crise COVID a en effet démontré **la fragilité de nos systèmes mondialisés** qui nous rendent interdépendants. Cette même année 2020, les résultats des élections municipales ont également traduit les attentes des citoyens sur les questions environnementales. De ce fait, les équipes municipales souhaitent répondre à ces attentes et prendre en main ces problématiques et ont **besoin d'accompagnement technique.**

Mais le chemin semble encore bien long avant que l'environnement et le respect des nécessaires équilibres sociaux deviennent la référence essentielle de choix politiques locaux et nationaux, seuls susceptibles de faire face à ce qu'annonce le GIEC.

Dans ce cheminement, **le CPIE a un rôle de sensibilisation, d'accompagnement et d'éducation fondamental** auprès de tous les publics (collectivités, grand public) et notamment du public scolaire. Dans ce cadre, les animateurs constatent quotidiennement des écarts majeurs qui subsistent. Certains enfants sont déjà très sensibilisés à la protection de l'environnement, de par leur éducation, cadre familial..., tandis que d'autres à l'inverse restent très éloignés et déconnectés de la nature.

Ce processus d'éducation et de formation des individus appelle à ce que chacun soit actif, responsable, et se sente concerné. Par ailleurs, l'engagement dans des pratiques de consommation plus « responsables » ne devrait pas être réservé à une certaine partie de la population.

Il s'agit de former à l'esprit critique et ainsi permettre de prendre du recul, vulgariser et non simplifier, autrement dit **rendre compréhensibles des mécanismes complexes.**
Pour autant, nous ne devons pas être catastrophistes et nous devons informer, éduquer, convaincre, sans culpabiliser. Une vigilance est également à apporter dans notre discours, afin de ne pas instaurer de sentiment d'anxiété écologique.

Pour répondre à ces enjeux, le CPIE agit comme un acteur de terrain mettant en musique des idées et permettant de passer de la prise de conscience à l'action. Il se place ainsi comme un accompagnateur de la société pour traduire les objectifs et ambitions politiques en actions. Notre association contribue à assembler des compétences sur son territoire, à mettre en réseau. Ce rôle permet de faciliter l'action commune territoriale. Le CPIE reste cependant très **vigilant quant à la nature véritablement respectueuse de l'environnement** dans les projets auxquels il participe.

"**Réapprendre à s'émerveiller et réapprendre des savoir-faire qui permettent de répondre à des besoins élémentaires** tels que cuisiner, faire prospérer un potager, savoir reconnaître l'arbre d'à côté, écouter le chant des oiseaux ...."

4. Les valeurs

Valeurs liées à l'objet du CPIE

VALEURS D'ECO-RESPONSABILITÉ ET D'ENGAGEMENT

Face à l'urgence et aux défis socio-environnementaux à relever, la raison d'être du CPIE est de s'engager, en partenariat avec les acteurs du territoire et au service de la population, pour initier et accompagner des mutations ambitieuses et nécessaires en faveur de l'environnement.

Espace de ressources et boite à outils, le CPIE participe à un changement de regard et à la construction d'une nouvelle culture commune qui place l'humanité au cœur de l'écosystème terrestre et invite à ce que se renforce la conscience de notre lien avec la nature.

VALEURS DE RÉALISME, DE PRAGMATISME ET D'OBJECTIVITÉ

Le CPIE, de par son expérience et ses compétences internes, apporte une expertise objective qui repose sur la connaissance scientifique.

Son ancrage territorial lui donne accès à la complexité des systèmes et des interactions humaines et sociétales. La compréhension de cette complexité inscrit l'action du CPIE dans la réalité du territoire. A ce titre, les outils développés et proposés par le CPIE à ses partenaires sont pragmatiques et adaptés aux particularités rencontrées.

VALEURS DE CONSTRUCTION, D'ENTHOUSIASME ET D'OUVERTURE

Le CPIE fait confiance à la créativité de tous les acteurs du territoire pour conduire la transition d'un modèle socio-économique non pérenne à un modèle régénératif résilient et enthousiasmant.

S'adressant à tous, le CPIE est un lieu d'accompagnement des prises de conscience, de compréhension des résistances, de soutien et de participation aux initiatives et aux expériences.

Valeurs liées au cadre associatif

VALEURS DU COLLECTIF ET DU COLLABORATIF

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

De par sa forme associative, le CPIE agit dans l'intérêt collectif et s'adresse à tous sans discrimination. Il prend part au débat démocratique du territoire et participe à le faire vivre.

L'organisation du CPIE est collaborative et promeut une gouvernance partagée et transversale. Ce modèle d'organisation qui active l'intelligence et la créativité collective permet aussi à chacun des individus de trouver sa place et d'exercer ses responsabilités.

VALEURS D'HUMANISME, DE CITOYENNETÉ, DE SOLIDARITÉ ET DE CONVIVIALITÉ

La prise en compte et le respect de chaque personne est un des fondements de l'association. L'association considère avoir des droits et des devoirs civils et politiques, et à ce titre, peut occuper une place dans l'organisation du territoire où elle évolue et prendre part aux débats qui l'animent. Le CPIE dans son rôle de facilitateur, de formateur et d'animateur contribue au développement de la citoyenneté.

Les bases de la constitution de l'association et de son fonctionnement, sont le partage des idées dans le respect de l'autre et la volonté de susciter les échanges réciproques des personnes et des groupes qui composent l'association. A ce titre, le CPIE favorise en son sein et avec ses partenaires les temps collectifs de rencontre, qu'ils soient de travail, d'entraide ou festifs.

5. Les missions

Les missions du CPIE se définissent, aujourd'hui, autour de deux pôles d'activités en synergie, en interaction permanente et en complémentarité :

ÉDUCATION & SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Sensibiliser et éduquer** tous les publics à une meilleure compréhension des enjeux du développement durable et des changements environnementaux, sociaux et économiques.
- **Vulgariser et rendre accessibles** des informations scientifiques complexes.
- **Transmettre** à tous des connaissances pour s'approprier les enjeux de demain et s'y adapter.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

- **Co-construire** des projets sur des thématiques variées : biodiversité, changement climatique, eau, alimentation, économie circulaire, compostage, jardin naturel, énergie, santé-environnement, éco-tourisme...
- **Conseiller** et apporter une expertise en s'appuyant sur une connaissance scientifique fine et actualisée.
- **Accompagner** le territoire dans la réflexion, la construction et la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable.
- **Partager** des connaissances et des retours d'expériences pour initier et susciter l'envie d'agir localement.

6. Le projet stratégique

Objectifs de progrès

En 2021, nous avons réfléchi de façon collective à la projection de l'association à moyen terme.

Nous avons axé notre réflexion autour de 3 enjeux :

- La capacité du CPIE à **se projeter** et à définir ses ambitions
- Le maintien d'un modèle socio-économique **stable**
- La montée en puissance de la **gouvernance** du CPIE

Afin de répondre à ces 3 enjeux, nous avons rédigé **un plan d'actions détaillé ci-dessous :**

NOS MOYENS

CONSOLIDER notre viabilité financière en mettant en œuvre les outils et les processus adaptés

DIVERSIFIER nos sources de financements

CIBLER les compétences à **RENFORCER** et/ou à développer et axer les moyens de formations (Mettre en œuvre une **GPEC***)

NOTRE PROJET

AMPLIFIER notre capacité à répondre aux enjeux du territoire

Rédiger notre **PROJET ASSOCIATIF** qui détermine notre positionnement dans le contexte local

Mettre en œuvre le plan de développement de la **MAISON DE L'EAU ET DES PAYSAGES**

Rédiger et mettre en place notre **PROJET DE GOUVERNANCE PARTAGÉE**

NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER

Ecrire notre **PROJET BÉNÉVOLE** et le mettre en œuvre

Favoriser la **CO-CONSTRUCTION** et la **SYNERGIE** entre les acteurs du territoire

* Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

7. Le territoire

Depuis quelques années, le territoire d'intervention s'est considérablement agrandi.
Il couvre aujourd'hui le Pays de Retz et le Nord de la Vendée.

Deux niveaux d'intervention se dessinent cependant :

Un territoire d'intervention fort où le CPIE, très implanté, est devenu l'un des interlocuteurs majeurs des collectivités locales dans le cadre de partenariats durables :
CC Pornic Agglo, CC Sud Retz Atlantique, Grandlieu Communauté

Un territoire d'intervention plus diffus où le CPIE travaille sur des domaines ciblés :
CC Sud Estuaire, CC Challans Gois, CC Vie et Boulogne

La CC Terres de Montaigu est une configuration particulière puisqu'il s'agit d'un territoire de chevauchement de 3 CPIE (Loire Anjou, Sèvre et bocage et Logne et Grand-Lieu). Les interventions du CPIE y sont plus limitées. Le CPIE intervient également ponctuellement sur le territoire de l'agglomération de Clisson.

Plus ponctuellement, le CPIE peut intervenir sur les communes de Nantes Métropole se trouvant au sud de la Loire. Dans la mesure où celles-ci ne seraient pas déjà accompagnées par le CPIE Pays de Nantes (Ecopôle).

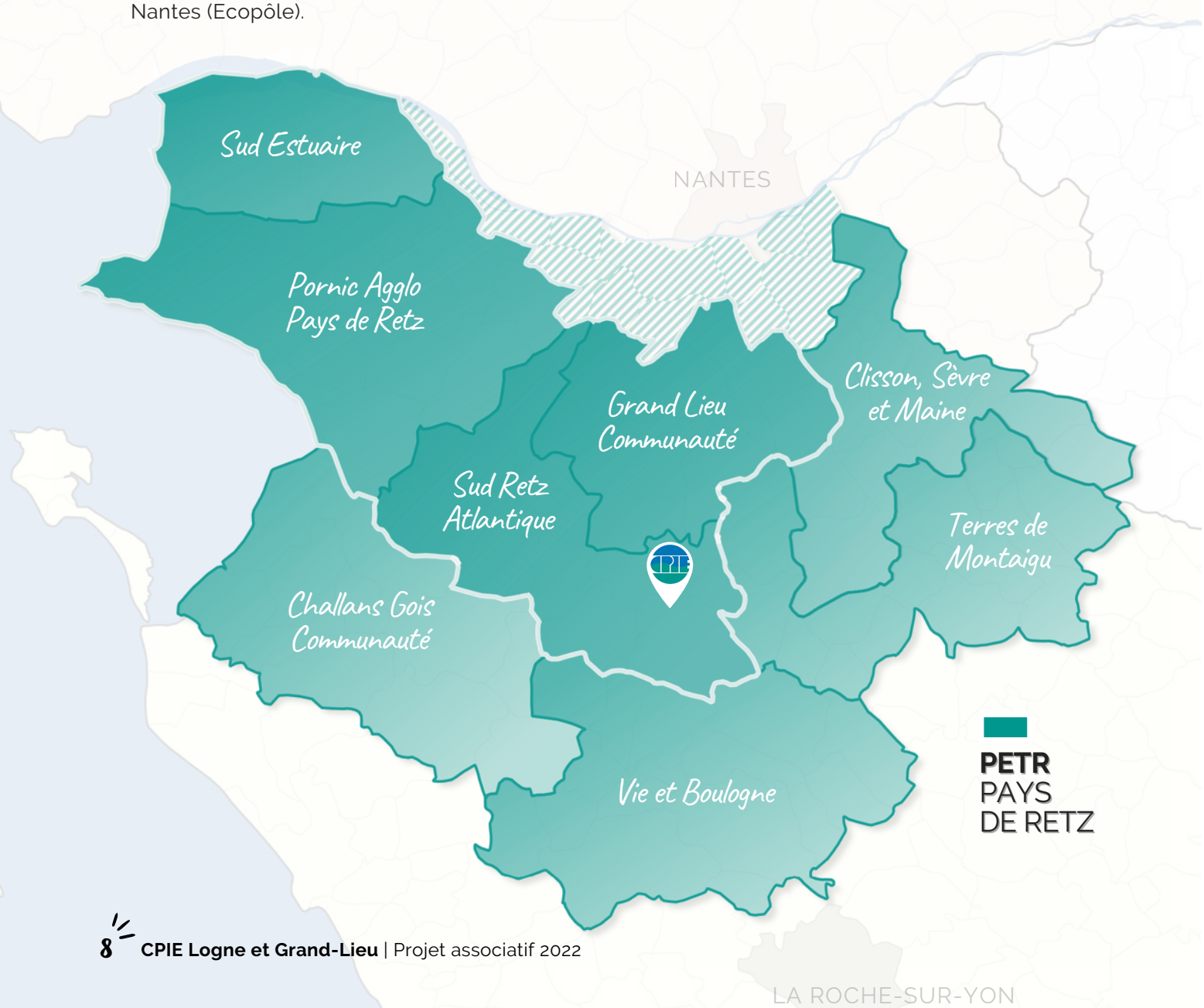

8. Les publics et partenaires

AVEC NOS PARTENAIRES

Dans un lien de réciprocité, nous tissons des relations durables.

- Collectivités territoriales (communes, intercommunalités)
- Services de l'Etat - Etablissements publics
- Entreprises
- Etablissements scolaires (corps enseignant)
- Associations environnementalistes

- Confiance pour agir sur le territoire
- Complémentarité des compétences et des thématiques
- Co-construction de projets durables

- Accompagnement sur des projets concrets
- Innovation des thématiques et des pratiques
- Sensibilisation et éducation à l'environnement

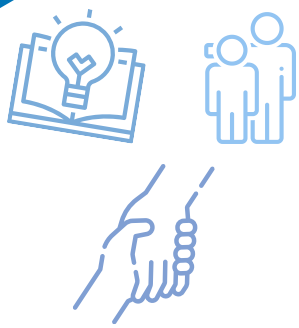

AUPRÈS DES PUBLICS

Nos divers publics sont réceptifs, réactifs.
Ils sont révélateurs des mouvements de la société.

- Elus et techniciens des collectivités territoriales
- Habitants - Citoyens
- Salariés des entreprises
- Scolaires (de la maternelle à la formation supérieure)
- Centres de loisirs

9. La gouvernance et le management

Le CPIE s'engage vers une gouvernance partagée, évolutive, avec l'ensemble du Conseil d'Administration (CA) et des salariés.

La gouvernance partagée est une répartition des responsabilités exécutives à des **co-présidents** (3 dans la phase de départ) et un **partage des réflexions** sur la conduite, les orientations et les choix de l'association avec l'ensemble des personnes impliquées (administrateurs, salariés et bénévoles).

Le bureau est en responsabilité exécutive de la gestion et du fonctionnement général dans lesquels les co-présidents sont engagés collectivement. **Trois grandes missions** sont suivies spécifiquement par les co-présidents : les relations partenariales, la gestion financière et les ressources humaines.

Le CPIE est dans une **phase intermédiaire** impliquant de plus en plus les salariés. Il doit se diriger aussi vers une **collaboration renforcée entre administrateurs et salariés**, en particulier pour ce qui concerne les points suivants : participation des salariés aux groupes de travail, réunion d'équipe intégrant un point d'infos du CA, temps de partage administrateurs/salariés réguliers, partage sur des projets précis, soit ponctuellement dans le cadre de groupe de travail, ou plus globalement sur des projets forts pour le CPIE.

Pour être opérationnel, le CPIE se dote d'outils, où administrateurs et salariés travaillent ensemble, et en particulier :

- **un groupe « informatique »** chargé des choix en outils et matériels informatiques, en adéquation avec les valeurs environnementales du CPIE
- **un groupe « communication »** chargé de la mise en place et du suivi du plan de communication, ainsi que de l'usage d'outils de communication éthiques
- **un groupe « carrefour bénévoles »** qui met en œuvre notre projet bénévoles pour une valorisation et une structuration du bénévolat
- **un groupe « stratégie »** qui réfléchit au développement du CPIE et propose des orientations au CA sur les questions suivantes : objectifs de progrès, révision des projets associatif et éducatif, orientations de développement de l'association et suivi d'actions stratégiques.

Le management se veut transparent, bienveillant, à l'écoute, tout en étant ferme et cadrant.

Basé sur la confiance, le management du CPIE est aussi partagé entre administrateurs et direction. Fonctionnant sur le **mode « projet »,** les équipes travaillent en **collaboration** et **transversalité** (mutualisation des compétences). La montée en compétence et en responsabilité est au cœur du projet associatif. C'est dans ce sens qu'un accent est porté sur la formation.

10. Le label CPIE

Le réseau national : l'UNCPIE

Créés au début des années 1970 à l'initiative des ministères chargés de l'Environnement, de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Agriculture, les **80 CPIE de France** sont réunis au sein d'une **Union Nationale** reconnue d'utilité publique.

Ces associations, véritables artisans du changement environnemental, agissent sur leur territoire en faveur du développement durable dans les domaines de l'éducation à l'environnement et de l'accompagnement des territoires.

CENTRE PERMANENT d'INITIATIVES pour l'ENVIRONNEMENT

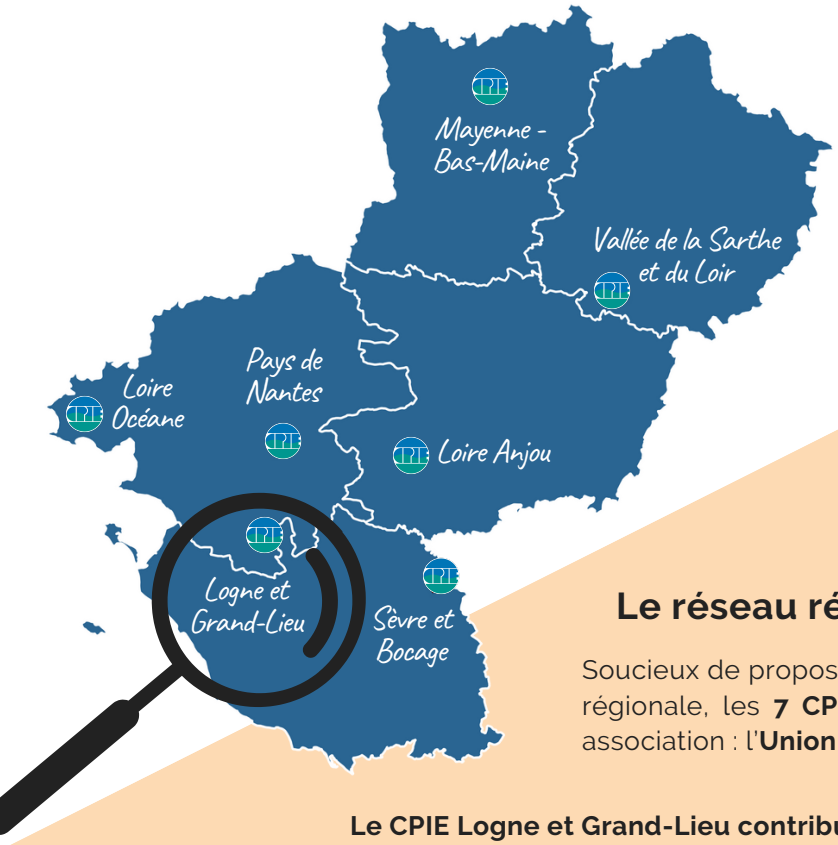

Le réseau régional : l'URCPIE Pays de la Loire

Soucieux de proposer des projets communs et cohérents à l'échelle régionale, les **7 CPIE** de la région se sont organisés en 2005 en association : l'**Union Régionale des CPIE** des Pays de la Loire.

Le CPIE Logne et Grand-Lieu contribue aux projets à l'échelle régionale :

- Acteur des **Portraits de Territoire**, outils cartographique des enjeux environnementaux pour les collectivités.
- Référent pour le suivi de l'action **Rando'clim** : observatoire des impacts du changement climatique sur la végétation sur les sentiers de randonnées.
- Acteur pour les **Rendez-Vous en Terrain Connu**, temps d'échanges et retours d'expériences Trame Verte et Bleue.
- Pilote local du projet **Mare et amphibiens,** visant à accompagner techniquement et financièrement les projets de création/restauration de mares.

Nous suivre :

Nous soutenir :

helloasso

CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Centre d'Animation en Pays de Logne

02 40 05 92 31
8 rue Sainte Radegonde
44650 Corcoué-sur-Logne
accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org
www.cpie-logne-et-grandlieu.org